

L'essentiel à un tarif préférentiel ...		Hospi seule	TM	T1	T2	T3		
HOSPITALISATION EN SECTEUR CONVENTIONNÉ ⁽¹⁾								
Hospitalisation médicale et chirurgicale								
ECO	• Honoraires (médecins, chirurgiens, anesthésistes)	CAS ⁽²⁾	150%	100%	150%	175%	200%	
		NON CAS	150%	100%	130%	155%	180%	
	• Frais de séjour		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
	Hospitalisation à domicile			150%	100%	150%	175%	200%
	Établissement de rééducation, convalescence, réadaptation fonctionnelle ou maison de repos ⁽³⁾			100%	100%	100%	100%	100%
	Hospitalisation en secteur psychiatrique ou neuropsychiatrique			100%	100%	100%	100%	100%
	Autres prestations							
	• Chambre particulière ⁽⁴⁾		40 € par jour	•	40 € par jour	45 € par jour	55 € par jour	
• Frais d'accompagnant (limité à 15 jours par événement) (lit, repas accompagnant)		•	•	10 € par jour	15 € par jour	15 € par jour		
• Forfait hospitalier journalier		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels		
• Frais télévision, internet (limité à 15 jours par événement)		5 € par jour	5 € par jour	5 € par jour	5 € par jour	5 € par jour		
• Transport du malade (sauf cures)		100%	100%	100%	100%	100%		
• Allocation naissance (en cas d'inscription de l'enfant dans les deux mois suivant la naissance ou l'adoption)		•	•	•	50 €	50 €		
• Allocation enfant hospitalisé : montant indiqué par jour (3 jours maximum par an et par enfant)		•	•	50 €	50 €	50 €		
MÉDECINE COURANTE ⁽¹⁾ - PHARMACIE								
ECO	Consultations et visites généralistes, spécialistes, Radiologie, actes techniques médicaux, échographie	CAS ⁽²⁾	•	100%	125%	150%	200%	
		NON CAS	•	100%	100%	125%	175%	
	Auxiliaires médicaux, laboratoire		•	100%	125%	150%	200%	
	Médicaments, vaccins et homéopathie remboursés par le RO		•	100%	100%	100%	100%	
	OPTIQUE ⁽⁵⁾							
ECO	Monture + verres complexes ou hypercomplexes		•	100%	200 €	275 €	350 €	
	Monture + verres mixtes (1 verre simple + 1 verre complexe ou hypercomplexe)		•	100%	150 €	175 €	225 €	
	Monture + 2 verres simples		•	100%	125 €	150 €	200 €	
	Chirurgie réfractive, Lentilles remboursées ou non par bénéficiaire		•	100%	75 € par an	100 € par an	125 € par an	
DENTAIRE								
ECO	Consultations, actes, soins, contention orthodontique remboursés par le RO		•	100%	150%	175%	200%	
	Prothèses remboursées par le RO		•	100%	150%	175%	200%	
	Orthodontie remboursée par le RO : Forfait en plus du remboursement du Régime Obligatoire par semestre, par bénéficiaire et dans la limite des frais engagés		•	•	100 € soit 200 € par an	125 € soit 250 € par an	150 € soit 300 € par an	
	Plafond dentaire pour les prothèses et l'orthodontie (hors consultations, actes et soins) 1^{ère} et 2^{ème} année A partir de la 3^{ème} année		•	•	•	•	•	
	Dentaire non remboursé (prothèses non remboursées, implantologie, parodontologie...)		•	•	•	100 € par an	150 € par an	
AUTOMÉDICATION* - PRÉVENTION - BIEN-ÊTRE <i>Disciplines, actes, soins, produits pris en charge ou non par le RO</i>								
ECO	Automédication* : pharmacie prescrite ou non, remboursée ou non : remboursement de 100% des frais engagés dans la limite de :		•	•	15 € par an	20 € par an	30 € par an	
	Pack Prévention** : actes de dépistage et soins préventifs, vaccins... sur prescription médicale. Produits de la Médecine naturelle		•	•	Remboursement de 50% des frais engagés dans la limite du forfait annuel par bénéficiaire : forfait Adulte 100 € ; forfait Enfant 50 € (Phytothérapie, Aromathérapie, Oligothérapie, Nutrithérapie, Préparation Magistrale...)			
	Consultations des praticiens de la médecine complémentaire non prises en charge par le RO		•	•	Acupuncteurs, Chiropracteurs, Diététiciens, Etiopathes, Homéopathes, Mésothérapeutes, Naturopathes, Ostéopathes, Pédicures, Podologues, Psychologues, Réflexologues, Sexologues, Sophrologues (50 € par consultation max)			
					50 € par an	100 € par an	100 € par an	
	Cures thermales remboursées par le RO		•	•	100%	100% + 50 € par an	100% + 100 € par an	
APPAREILLAGE AUDITIF ET AUTRES APPAREILLAGES (hors dentaire)								
ECO	Prothèses auditives, entretien et piles		•	100%	100%	100% + 50 € par an	100% + 50 € par an	
	Appareillage et prothèses prises en charge par le RO (orthopédie, prothèses liées à un traitement de chimiothérapie...)							
	SOINS À L'ETRANGER							
ECO	Soins engagés à l'étranger remboursés par le RO : prise en charge des frais figurant dans la liste des actes et soins garantis mentionnés ci-dessus à hauteur de :		100%	100%	100%	125%	125%	
	Assistance : Assistance Santé Vie Quotidienne, Service d'aide aux aidants, Assistance Juridique à l'Etanger		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
	Services : Télétransmission des décomptes par Carte Tiers Payant***		NON	OUI	OUI	OUI	OUI	

RO : Régime Obligatoire * Prestations en pourcentage des bases de remboursement du Régime Obligatoire, y compris les remboursements du RO, dans la limite de la dépense réelle engagée.

A l'exclusion du forfait optique (monture + 2 verres), vos forfaits sont valables par année d'assurance et par bénéficiaire.

(1) En secteur non conventionné : la prise en charge des frais est égale à celle qui aurait été versée en secteur conventionné. Toutefois en cas d'hospitalisation, les frais de séjour sont pris en charge à hauteur de 100% de la base de remboursement du Régime Obligatoire. (2) CAS : Médecins ayant souscrit le Contrat d'Accès aux Soins. (3) Non prise en charge des établissements médico sociaux : Maisons d'Accueil Spécialisée, Établissement d'Hébergement pour Personnes Dépendantes. (4) Les frais de chambre particulière pour les séjours en convalescence, rééducation, réadaptation fonctionnelle sont limités à 30 jours par an. Pas de prise en charge en psychiatrie, neuropsychiatrie, diététique et gériatrie. (5) Formules T1 à T8 : Un équipement optique (2 verres + monture) par bénéficiaire tous les 2 ans à compter de la date d'effet, rapporté à 1 an si évolution de la vue ou si le bénéficiaire a moins de 18 ans. Monture prise en charge dans le forfait optique à hauteur de 150 € maximum.

... le confort de garanties renforcées		T4	T5	T6	T7	T8
HOSPITALISATION EN SECTEUR CONVENTIONNÉ ⁽¹⁾						
Hospitalisation médicale et chirurgicale						
• Honoraires (médecins, chirurgiens, anesthésistes)	CAS ⁽²⁾	225%	250%	275%	300%	400%
	NON CAS	200%	200%	200%	200%	200%
• Frais de séjour		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Hospitalisation à domicile		225%	250%	275%	300%	400%
Établissement de rééducation, convalescence, réadaptation fonctionnelle ou maison de repos ⁽³⁾		100%	100%	100%	100%	100%
Hospitalisation en secteur psychiatrique ou neuropsychiatrique		100%	100%	100%	100%	100%
Autres prestations						
• Chambre particulière ⁽⁴⁾		60 € par jour	70 € par jour	75 € par jour	80 € par jour	100 € par jour
• Frais d'accompagnant (limité à 15 jours par événement) (lit, repas accompagnant)		18 € par jour	18 € par jour	20 € par jour	20 € par jour	25 € par jour
• Forfait hospitalier journalier		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
• Frais télévision, internet (limité à 15 jours par événement)		5 € par jour	5 € par jour	7 € par jour	7 € par jour	7 € par jour
• Transport du malade (sauf cures)		100%	100%	100%	100%	100%
• Allocation naissance (en cas d'inscription de l'enfant dans les deux mois suivant la naissance ou l'adoption)		100 €	100 €	150 €	150 €	200 €
• Allocation enfant hospitalisé : montant indiqué par jour (3 jours maximum par an et par enfant)		50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
MÉDECINE COURANTE ⁽¹⁾ - PHARMACIE						
Consultations et visites généralistes, spécialistes, Radiologie, actes techniques médicaux, échographie	CAS ⁽²⁾	200%	250%	250%	300%	350%
	NON CAS	175%	175%	200%	200%	200%
Auxiliaires médicaux, laboratoire		200%	200%	250%	300%	350%
Médicaments, vaccins et homéopathie remboursés par le RO		100%	100%	100%	100%	100%
OPTIQUE ⁽⁵⁾						
Monture + verres complexes ou hypercomplexes		400 €	450 €	550 €	600 €	700 €
Monture + verres mixtes (1 verre simple + 1 verre complexe ou hypercomplexe)		250 €	275 €	300 €	325 €	425 €
Monture + 2 verres simples		225 €	250 €	275 €	300 €	350 €
Chirurgie réfractive, Lentilles remboursées ou non par bénéficiaire		150 € par an	150 € par an	175 € par an	175 € par an	250 € par an
DENTAIRE						
Consultations, actes, soins, contention orthodontique remboursés par le RO		225%	250%	275%	300%	400%
Prothèses remboursées par le RO		225%	250%	275%	300%	400%
Orthodontie remboursée par le RO : Forfait en plus du remboursement du Régime Obligatoire par semestre, par bénéficiaire et dans la limite des frais engagés		175 € soit 350 € par an	200 € soit 400 € par an	225 € soit 450 € par an	250 € soit 500 € par an	300 € soit 600 € par an
Plafond dentaire pour les prothèses et l'orthodontie (hors consultations, actes et soins)	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	1 200 €	1 200 €	1 500 €	1 500 €	2 000 €
	A partir de la 3 ^{ème} année	1 500 €	1 500 €	1 800 €	1 800 €	2 500 €
Dentaire non remboursé (prothèses non remboursées, implantologie, parodontologie...)		225 € par an	250 € par an	275 € par an	300 € par an	400 € par an
AUTOMÉDICATION* - PRÉVENTION - BIEN-ÊTRE Disciplines, actes, soins, produits pris en charge ou non par le RO						
Automédication* : pharmacie prescrite ou non, remboursée ou non : remboursement de 100% des frais engagés dans la limite de :		40 € par an	50 € par an	60 € par an	75 € par an	100 € par an
Pack Prévention** : actes de dépistage et soins préventifs, vaccins... sur prescription médicale. Produits de la Médecine naturelle		Remboursement de 50% des frais engagés dans la limite du forfait annuel par bénéficiaire : forfait Adulte 100 € ; forfait Enfant 50 € (Phytothérapie, Aromathérapie, Oligothérapie, Nutrithérapie, Préparation Magistrale...)				
Consultations des praticiens de la médecine complémentaire non prises en charge par le RO		150 € par an	150 € par an	200 € par an	200 € par an	250 € par an
Cures thermales remboursées par le RO		100% + 125 € par an	100% + 150 € par an	100% + 175 € par an	100% + 200 € par an	100% + 300 € par an
APPAREILLAGE AUDITIF ET AUTRES APPAREILLAGES (hors dentaire)						
Prothèses auditives, entretien et piles Appareillage et prothèses prises en charge par le RO (orthopédie, prothèses liées à un traitement de chimiothérapie...)		100% + 75 € par an	100% + 75 € par an	100% + 100 € par an	100% + 100 € par an	100% + 150 € par an
SOINS À L'ETRANGER						
Soins engagés à l'étranger remboursés par le RO : prise en charge des frais figurant dans la liste des actes et soins garantis mentionnés ci-dessus à hauteur de :		125%	125%	150%	150%	150%
Assistance : Assistance Santé Vie Quotidienne, Service d'aide aux aidants, Assistance Juridique à l'Etanger		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Services : Télétransmission des décomptes par Carte Tiers Payant***		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

* Forfait automédication : Médicaments non remboursés, non prescrits (Allergies, douleurs et migraines, toux et maux de gorge, brûlures d'estomac, constipation, diarrhée, jambes lourdes, crise hémorroïdaire, règles douloureuses et mycoses vaginales). ** Pack Prévention: Dépistage de certains cancers, vaccins pour le voyage, pour les enfants (pneumocoque, méningite à méningocoque, les gastro-entérites), traitement de l'insuffisance veineuse, substituts nicotiniques, prévention bucco-dentaire, traitements de la DMLA, du psoriasis, de l'acné modérée, des troubles de la ménopause et de l'andropause, contraceptifs. *** Au près des professionnels de santé partenaires Carte Blanche <http://carteblanchepartenaires.com>

ENCORE PLUS DE CONFORT GRÂCE AUX RENFORTS CUMULABLES CEGEMA !



RENFORT A - BIEN ÊTRE

Formules T1 à T7

Forfait consultations des praticiens de la Médecine complémentaire

+ 100 € par an
50 € max par consultation

Produits de la Médecine naturelle (Phytothérapie, Aromathérapie, Nutrithérapie, Oligothérapie, Homéopathie, Préparation Magistrale...)

Vaccins

Pack Prévention** : actes de dépistage et soins préventifs

Forfait porté à :
Adulte : 150 € par an
Enfant : 100 € par an

Remboursement de la chambre particulière

+ 20 € par jour



RENFORT B - OPTIQUE & DENTAIRE

Formules T1 à T8

Forfait complémentaire dentaire : actes remboursés et non remboursés, y compris implantologie, parodontologie et orthodontie...

100 € par an

Si le forfait complémentaire n'a pas été utilisé :
au cours des 12 derniers mois
au cours des 24 derniers mois

Forfait porté à :
• 150 € par an
• 200 € par an

Forfait complémentaire Optique : pour l'équipement optique⁽⁵⁾ OU pour les lentilles remboursées ou non OU pour la chirurgie réfractive

+ 50 € tous les 2 ans

CONSERVER LES GARANTIES ESSENTIELLES À TARIF PRÉFÉRENTIEL !

EXCLUSIF

-5%

OPTION ECO - Formules T1 à T8

- 5% de réduction supplémentaire sur la cotisation santé de votre client grâce à l'option ECO. Elle permet de conserver les garanties essentielles et de supprimer les garanties indissociables indiquées au tableau des garanties par la mention **ECO**.